

VILLE DE ROYAN

COMMANDE PUBLIQUE  
AFFAIRES JURIDIQUES

Dossier suivi par Julien YOUINOU  
Responsable du Service Juridique  
Tél. : 05.46.39.56.65  
JY/EG

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception  
N°2C 109 690 4264 5

Dossier suivi par Mme Aurélie THOMAZIC  
Service Commercial - Annonces Officielles & Légales

**Objet :** Renouvellement Abonnement Plateforme AWS Niveau 3  
Sud Ouest Marchés Publics – année 2017

Royan, le 30 janvier 2017

S.A.P.E.S.O. S.A.  
SUD-OUEST PUBLICITES23 quai de Queyries  
33094 BORDEAUX Cedex

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour attribution, un exemplaire « original » du bon de commande pour le renouvellement de l'abonnement à la plateforme AWS Niveau 3, SUD-OUEST Marchés Publics, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Monsieur Julien YOUINOU, *Responsable du Service Juridique, 05.46.39.56.65* - se tient à votre disposition pour les éventuels compléments d'information que vous pourriez souhaiter obtenir.

Je vous souhaite bonne réception de ce document et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Député-Maire,  
par délégation,  
Le Premier Adjoint,



Patrick MARENCO  
Tél. : 05.46.39.56.60

P.J./1 bon de commande

DAF.052

S.A.P.E.S.O S.A AU CAPITAL de 268 400€

23 Quai de Queyries  
33094 BORDEAUX CEDEX  
Téléphone : 05 56 00 33 33 Télécopie : 05 56 00 34 95

Code TVA : FR 25 456 204 940  
CIC Bordeaux: 10057 19\*012 00014003002 88  
SIRET : 456 204 940 00013 APE : 221 C

COORDONNEES CLIENT A FACTURER :

VILLE DE ROYAN  
M. Julien YOUNOU

j.younou@mairie-royan.fr

BON DE COMMANDE

Désignation

Montant Net HT

RENOUVELLEMENT Abonnement Plateforme AWS Niveau 3, SUD OUEST Marchés Publics

240,00 €

Utilisation de la plateforme, rédaction des devis

Tarif unitaire la procédure

60,00

1er janvier 2017 au 31 décembre 2017

Facturation mensuelle, Paiement 30 jours fin de mois.

Total HT  
TVA (20%)  
Total TTC €

240,00 €  
48,00 €  
288,00 €

Facturation ANNUELLE - 30 jours à réception facture

Cachet et signature du client obligatoires, Certifié avoir pris connaissance des conditions générales de vente de Sud Ouest ci-jointe (onglet CGV)

Pour SUD OUEST

Aurélie THOMAZIC



Pour Le Député-Maire  
Et par délégation,  
Le Premier Adjoint,

Patrick MARENGO

La Ville de ROYAN représentée par son Député-Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 14 avril 2014, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014, en vertu de l'arrêté n° 14.0689 en date du 17 avril 2014, portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales.

En provenance de :

S.A.P.E.S.O SA  
Sud-Ouest Publicités

23 Grande Rue  
33094 BORDEAUX

SERVICE COURRIER

Présenté / Avisé le :

Distribué le :

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre :

03 FEV. 2017

SUD OUEST

\* La trace électronique de la signature que fait figurer le destinataire est conservée pendant 30 jours à compter de la date de réception de l'avis de réception.



LA POSTE

Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION  
AR 2C 109 690 4264 5



Renvoyer à

FRAB

SJ

Ville de Royan  
Hôtel de Ville (Renouv. Abt)  
80 avenue de Bourdillac  
17705 ROYAN Cedex



